



48^{ème} Alba Cup



« Cap sur le don d'organe »

Grade : 5A

samedi 20 et dimanche 21 juin 2026

Société des Régates d'Antibes

AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2025-2028

La régate est ouverte aux équipages solitaires.

AVENANT

1.9	REGLES : - ajouter : « en application de la règle IRC 15.2(d), les bateaux sont autorisés à employer une énergie autre que manuelle pour utiliser un pilote automatique agissant sur la seule trajectoire du bateau. »
4.2	ADMISSIBILITE : - ajouter : « tous les bateaux du système à handicap IRC tous groupes »
8	PROGRAMME : - corriger 8.3 : « un briefing skipper se déroulera le <u>samedi 20 juin</u> 11h00 au club house de la SRA. - corriger 8.4 : départ le samedi 20 juin 2026
14.5	CLASSEMENT : - ajouter : « Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps pour les IRC. » - modifier : « en groupe M2K, le pavillon utilisé sera le pavillon Hobie. »

Rédigé et publié le 13 juin 2026 à 18h00
L'Autorité Organisatrice